

---

[Imprimer](#)

## **Appel à projet Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène**

Image

---

L'AAP briques technologiques et démonstrateurs hydrogène vise à soutenir les projets d'innovation **autour de la thématique de l'hydrogène (système de production, de transport ou d'usage de l'hydrogène)**.

Pour y répondre, les projets doivent s'inscrire dans un des 4 axes mentionnés ci-dessous.



## DATE LIMITE POUR CANDIDATER

**31 DECEMBRE 2022**

### Objectifs

Cet AAP vise à **soutenir des travaux d'innovation, permettant de développer ou d'améliorer les composants et systèmes liés à la production, au transport d'hydrogène et à ses usages.**

Ces travaux seront portés par une ou plusieurs entreprises, **pour développer un équipement, un produit ou un service, ou bien réaliser un démonstrateur sur le territoire national** mettant en œuvre de l'hydrogène, dans une **perspective de transition écologique et énergétique et de structuration de la filière.**

Pour répondre à cet AAP, les projets doivent s'inscrire dans un des 4 axes mentionnés ci-dessous.

- **Axe 1** – Briques technologiques : composants et systèmes innovants dans tous les maillons de la chaîne technologique de l'hydrogène (production d'H<sub>2</sub>, conditionnement, transport et distribution d'h<sub>2</sub>, piles à hydrogène, système de combustion directe de l'hydrogène,...)
- **Axe 2** – Pilotes (ou premières commerciales) innovants industriels et réseaux, fourniture temporaire ou localisée d'énergie
- **Axe 3** – Conception et démonstration de nouveaux véhicules
- **Axe 4** – Grands démonstrateurs d'électrolyse
- 

### Calendrier

L'appel à projets est ouvert au fil de l'eau **à compter du 14 octobre 2020 jusqu'au 31 décembre 2022.**

L'ADEME se réserve le droit de clore l'appel à projets avant cette date, notamment en raison du niveau de consommation de l'enveloppe allouée. Les informations actualisées seront publiées sur le site de l'appel à projet.

Pour toute demande d'information ainsi que pour organiser une réunion de pré-dépôt, le porteur doit contacter l'ADEME à l'adresse suivante : [aap.h2@ademe.fr](mailto:aap.h2@ademe.fr)

[JE CANDIDATE](#)

